

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 14 juillet 2025 au 18 juillet 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 14 juillet 2025 au 18 juillet 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 2 août 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 67.586 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
14/07/2025	1.747	73,44	73,25	73,55	128.294	CEUX
14/07/2025	1.566	73,45	73,25	73,55	115.022	TQEX
14/07/2025	7.799	73,44	73,20	73,55	572.769	XBRU
15/07/2025	1.881	73,54	73,35	73,85	138.335	CEUX
15/07/2025	1.657	73,53	73,35	73,70	121.845	TQEX
15/07/2025	7.608	73,52	73,35	73,85	559.313	XBRU
16/07/2025	2.976	73,49	73,30	73,65	218.696	CEUX
16/07/2025	1.010	73,47	73,30	73,65	74.204	TQEX
16/07/2025	9.049	73,43	73,20	73,65	664.430	XBRU
17/07/2025	2.166	73,80	73,60	73,90	159.841	CEUX
17/07/2025	1.678	73,76	73,60	73,85	123.764	TQEX
17/07/2025	13.357	73,82	73,60	73,90	986.048	XBRU
18/07/2025	3.071	73,97	73,75	74,20	227.148	CEUX
18/07/2025	2.180	73,95	73,75	74,25	161.220	TQEX
18/07/2025	9.841	73,97	73,75	74,25	727.976	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 14 juillet 2025 au 18 juillet 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 18 juillet 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.344.464 actions GBL représentatives de 7,8 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 95,2 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €15,4mds à fin mars 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation